

09 septembre 2011

N°30 – 2011

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :***Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine**

Communication et affaires publiques

**Antonio Moretti**

Directeur Relations Investisseurs

**+33 (0) 1 46 98 73 17****+44 (0) 203 207 85 62**

## **SCOR confirme avoir déjoué une tentative d'escroquerie**

Suite aux informations données par des médias, SCOR confirme avoir déjoué une tentative d'escroquerie au cours des derniers jours. SCOR n'a subi aucun dommage financier. Les systèmes informatiques du Groupe n'ont fait l'objet d'aucune intrusion. La tentative d'escroquerie, qui repose sur une usurpation d'identité, a été repérée immédiatement et tous les systèmes internes du Groupe ont parfaitement fonctionné, démontrant l'efficacité du risk management de SCOR. SCOR a dès hier porté plainte contre X auprès du parquet de Paris, afin que soient alertées les autres sociétés pouvant être touchées par cette nouvelle forme de cybercriminalité.

\*  
\* \*

### **Enoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0103 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

### **SCOR SE**

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France  
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00  
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09  
www.scor.com  
RCS Nanterre B 562 033 357  
Siret 562 033 357 00020  
Société européenne au capital  
de 1 512 224 741,93 euros